

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **61 (1916)**

Heft 2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

L'armée italienne.

Impressions du front.

I. — LA POLITIQUE PACIFISTE DE L'ITALIE.

La campagne de Libye n'avait pas modifié le cours de la politique étrangère de l'Italie qui continua à être basée sur le Traité d'alliance de la Triplice. Le gouvernement continuait à envisager ce traité comme une sauvegarde suffisamment puissante à garantir l'Etat de toute surprise et contre les dangers extérieurs qui pourraient le menacer. L'expérience faite pendant six lustres lui donnait raison. Dans ces conditions l'Italie était tenue de faire un effort militaire plutôt restreint, ce qui lui permettait de disposer d'une grande partie des ressources du pays à la consolidation des finances du Royaume, aux réformes intérieures et aux assurances sociales.

Cet optimisme n'était pas partagé par toutes les autorités compétentes en la matière; à maintes reprises des hommes clairvoyants ont prononcé des discours et publié des œuvres pour démontrer la nécessité de pourvoir d'une manière plus efficace à la défense de la frontière vers l'Autriche. On a même étudié plusieurs projets tendant à fortifier un certain nombre de points stratégiques sur la frontière italo-autrichienne, mais pour plusieurs motifs, essentiellement d'ordre financier, le gouvernement n'a fait construire que quelques forts dans le Trentin et le Cadore; il a écarté tous les autres projets y compris celui d'établir une ligne fortifiée sur la Livenza. Le gouvernement italien s'est abstenu de faire construire des routes stratégiques à proximité de la frontière autrichienne et aussi, en ce qui concerne les communi-